



ÉLECTIONS MUNICIPALES 23 ET 30 MARS 2014

LA LETTRE D'INFORMATION

DE

JEAN-PIERRE GUÉRIN

FEVRIER 2014

LA SÉCURITÉ : UNE PRIORITÉ MAJEURE

ÉDITO

Notre ville a des atouts. Mais, pourtant, elle se dégrade.

Beaucoup de Méens ont été surpris d'entendre le maire sortant, lors de ses derniers vœux, déclarer : « L'allée de la Gare attire les investisseurs ».

Si un commerce prospère au Mée, c'est malheureusement celui de l'économie parallèle. Autrefois cantonné sur l'allée de la Gare, il a progressivement gagné les autres quartiers : Croix Blanche, Sorbiers, Plein Ciel et même le Village, renforçant le sentiment d'insécurité au Mée.

Chacun constate que le maire sortant a baissé les bras. Il appartient pourtant au maire de garantir la tranquillité des habitants en favorisant la coordination entre les services de police nationale et municipale, en renforçant la prévention et en assurant le bien-être des habitants.

En matière de sécurité, les objectifs fixés par le conseil municipal n'ont pas été respectés :

- les emplois de policiers municipaux ne sont pas tous pourvus ;
- seules 5 des 14 caméras de vidéosurveillance promises en 2009 ont été installées ;
- les ASVP (Agents de surveillance de la voie publique) n'ont pas de pouvoir de police et ne sont pas assermentés.

Dans ces conditions, comment le maire sortant ose-t-il promettre de faire demain ce qu'il n'a pas fait hier ?

Parce que les premières victimes de l'insécurité sont d'abord les plus modestes, nous sommes inflexibles sur ces questions. Dès septembre dernier, j'avais d'ailleurs rencontré le cabinet du Ministre de l'Intérieur pour obtenir un renforcement des patrouilles de la police nationale (BAC).

Les liens que j'ai noués avec Manuel Valls sont un atout pour l'avenir. Seul un travail cohérent entre les polices nationale et municipale et les associations de prévention nous permettra d'être efficaces :

- en classant Le Mée en Zone de Sécurité Prioritaire ;
- en créant un Office de la tranquillité ;
- en supprimant les zones d'ombre par le renforcement de l'éclairage public ;
- en assurant la promotion de la citoyenneté dans le sport et à l'école.

JEAN-PIERRE GUÉRIN
Conseiller général

LE MÉE : ZONE DE SÉCURITÉ PRIORITAIRE

Les Zones de Sécurité Prioritaire (ZSP), créées en 2012, répondent à un objectif simple : doter de moyens supplémentaires les quartiers qui en ont le plus besoin et concentrer les effectifs là où il y a des problèmes. Il vaut mieux des policiers sur le terrain plutôt que de les confiner dans des tâches administratives dans des commissariats. Notre Ville remplit les critères pour être classée en ZSP.

Pourtant, le Maire sortant n'en a jamais fait la demande.

Dès le mois d'avril, fort du soutien dont je dispose et de l'appui de notre député, Olivier Faure, je demanderai le classement de notre commune en ZSP.

AU MÉE : NOUS CRÉERONS UN OFFICE DE LA TRANQUILLITÉ

Ce service accessible 24h/24 et 7j/7 fonctionne avec succès dans d'autres villes de France. Il répond aux besoins les plus urgents des habitants : problèmes liés aux incivilités, aux difficultés de voisinage, au bruit, aux dégradations sur l'espace public... Il permet de désengorger les services d'urgence (pompiers, police...).

Cette plateforme :

- orientera les habitants vers les organismes ou personnes compétents pour apporter des réponses rapides et efficaces ;
- permettra de contacter les services municipaux concernés, et de faire appel aux forces de l'ordre si nécessaire.



Le citoyen
a un problème



L'opérateur
disponible
7/7, 24h/24'H



Les services compétents
sont saisis



Un retour est fait
au citoyen

DÉSINTOX : UN POSTE DE POLICE AU MÉE ? LEQUEL ?

Elu depuis 2001, premier magistrat de la ville depuis 11 ans, le maire sortant aura attendu la fin 2012 pour demander au Ministre de l'Intérieur un commissariat. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait lorsque ses amis de l'UMP étaient au pouvoir ? Savait-il que cela lui serait refusé ?

Aujourd'hui, le maire sortant promet un poste de police ouvert 24h/24... après avoir promis un bureau de police nationale 24h/24h en 2008 ! Il laisse planer l'ambiguïté sur la nature de ce poste de police. S'agit-il d'un poste de police nationale ? Mais avec quels effectifs ? S'agit-il alors d'un poste de police municipale ? Dans ce cas, pourquoi ferait-il demain ce qu'il n'a pas fait hier ?

Aujourd'hui, on voit le résultat des promesses non tenues par le Maire sortant : l'insécurité est l'une des principales manifestations de la dégradation de la Ville. Il avait promis des policiers municipaux supplémentaires ! A la place il a recruté des ASVP qui n'ont aucun pouvoir puisqu'ils ne sont pas assermentés. Il avait promis la vidéoprotection ! Seules 5 caméras sur les 14 promises en 2009 ont été installées...

Pour nous contacter :

Adresse : 384, avenue des
Courtilleraies

77350 Le Mée-sur-Seine

Tel. : 07 85 81 68 81

Blog : [http://jeanpierreguerin.
over-blog.com](http://jeanpierreguerin.over-blog.com)

Mail : [jeanpierreguerin2014@
gmail.com](mailto:jeanpierreguerin2014@gmail.com)

